



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



BSV Cassis n° 5 du 12 mai 2015



## Stades

Noir de Bourgogne : I2-I3 en secteur tardifs, I3 en secteurs précoces.

Royal de Naples, Andéga, Blackdown : I3

La nouaison est terminée ou presque.

La chute des fleurs non fécondées et des petites baies mal fécondées semble complète pour les variétés précoces.

Ce n'est pas totalement le cas en Noir de Bourgogne, ce qui ne permet pas de juger réellement du potentiel. Nous constatons une certaine variabilité entre secteurs ou parcelles ; nous estimons un taux de coulure entre 30 et 50 % à ce jour (c'est moins que l'an dernier au même stade) et, étant donné la floraison très abondante, il reste un potentiel encore correct.



## Anthracnose

Peu d'évolution en quinze jours.

Des projections se sont à nouveau produites lors des dernières pluies.

Le risque de contaminations se maintient.

En grande majorité, très peu de symptômes sont observés. Cela signifie que malgré les projections précoces et abondantes qui se sont produites, les conditions météorologiques n'ont pas été favorables aux contaminations.

Quelques parcelles se distinguent avec des taches présentes seulement sur les feuilles qui accompagnent les inflorescences (rameau d'un an), sans pour autant contenir une forte intensité.



F. Ecalle CA21

## Oïdium

Les toutes 1<sup>ères</sup> formes étoilées à la face inférieure des feuilles ont été observées dans trois parcelles sensibles du réseau (Val de Saône, Mâconnais) avec une fréquence encore très faible.

Dans les parcelles habituellement concernées, les symptômes vont probablement apparaître dans les prochains jours. Nous entrons dans la période de risque élevé, celle-ci pouvant perdurer jusqu'à l'approche de la récolte.



F. Ecalle CA21

### Chenilles

Fin du risque pour les inflorescences.

Quelques individus de diverses espèces sont encore possibles au niveau des feuilles de l'apex, sans risques de dégâts importants hormis pour les plantations de l'année.

### Pucerons

Encore quelques individus isolés de pucerons verts mais l'essentiel des colonies est maintenant en place.

Les tout 1<sup>ers</sup> ailés sont présents (ces pucerons migrent vers d'autres végétaux pour un autre cycle) et des larves de coccinelles sont maintenant présentes.

L'intensité ne progressera plus et devrait commencer à décliner progressivement dans les prochains jours.

Cependant, les pucerons "cendrés", pucerons monoéciques (qui évoluent sur un seul hôte), et par conséquent plus persistants, sont observés localement. Ils sont facilement reconnaissables car ils se fixent sur la tige de l'apex et des fourmis sont présentes dans la colonie.



F. Ecalle CA21

### Cécidomyies

Les nécroses de la première génération sont observables sur les 1<sup>ers</sup> étages de la pousse de l'année. La G2 est déjà installée dans les dernières feuilles déployées ou en cours de déploiement et provoquent pliures ou enroulement. Les températures élevées favorisent le développement rapide. Des larves avancées (couleur blanche, taille 2-3 mm) sont déjà visibles.

### Cochenilles du mûrier

Les œufs sont présents en nombre important sous la majorité des boucliers.

Le début d'essaimage risque de se produire début de semaine prochaine.

L'essaimage s'étale sur une quinzaine de jours.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or, avec la collaboration du SRAL et de la FREDON, à partir des observations réalisées par : CA 21 - CA 71 - FREDON.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »